

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Section 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/DE L'ENTREPRISE

1.1 IDENTIFICATEUR DU PRODUIT

Nom du produit : Clear Lacquer Solve Pen

Nom du produit : F103833

1.2 UTILISATIONS PERTINENTES IDENTIFIEES DE LA SUBSTANCE OU DE LA MESURE, ET UTILISATIONS DECONSEILLEES

Utilisation : Stylo de retouche de peinture.

1.3 COORDONNEES DU FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Adresse : INDUSTEX,SL
Avenida Paises Catalanes 34, 8th floor
08950 Esplugas de Llobregat
Barcelona - Spain

Numéro de téléphone : (+34) 93 254 71 00

Adresse email d'une personne
compétente responsable de la
fiche de données de sécurité : industex@industex.com

1.4 NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

Numéro de téléphone d'urgence : (+34) 91 562 04 20

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Classification conforme au règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (EC) n°1272/2008 :

| Catégorie de danger | Description des dangers |
|--|--|
| Liquide inflammable 2 (Liq. Inflam. 2) | H225 Liquide et vapeurs très inflammables. |
| Toxicité aiguë 4 (Tox. Aiguë 4) | H312 Nocif par contact cutané. |
| Corrosion cutanée 2 (Corr. Cut. 2) | H332 Nocif par inhalation. |
| | H315 Provoque une irritation cutanée. |

Classification conformément à la Directive sur les Substances Dangereuses 67/548/EEC

| Catégorie de danger | Phrase - R |
|---------------------|--|
| Nocif (Xn) | R10 Inflammable. |
| Irritant (Xi) | R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. |
| | R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

2.2 ELEMENTS D'ETIQUETAGE

Etiquetage conforme au règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (EC) n°1272/2008

Pictogramme danger :



| | |
|----------------------------------|--|
| Message : | Danger |
| Description du danger : | H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H312 Nocif par contact cutané. H332 Nocif par inhalation. H315 Provoque une irritation cutanée. |
| Précaution : | P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. |
| Prévention : | P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| Réaction : | P370+P376 En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| Stockage : | P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| Elimination : | P501 Détruire le contenu ou le contenant selon tous les réglementations locaux, régionaux, nationaux ou internationaux. |
| Dangers supplémentaires : | Non applicable. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Etiquetage conformément avec la Directive sur les Substances Dangereuses Directive 67/548/EEC

Pictogramme danger :



| | |
|--|--|
| Dangers physiques/chimiques: | Inflammable. |
| Dangers pour la santé humaine : | Irritant pour les yeux et la peau. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. |
| Dangers pour l'environnement : | Non applicable. |
| Autres dangers : | Voir section 11 pour de plus amples informations sur les effets sanitaires et les symptômes. |

2.3 AUTRES DANGERS

PBT & vPvB: Voir section 12.5 pour des informations plus détaillées sur le PBT et le vPvB.

Section 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

3.1 SUBSTANCES

Classification selon la Réglementation (EC) No 1272/2008 (CLP)

| Ingrédient | N° CAS | N° EC | N° REACH | Concentration. % | Classification |
|-------------------------------------|-----------|--|-----------------|---------------------|---|
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle | 108-65-6 | 203-603-9 | Non disponible. | 30 - 60 | Liq. Inflam. 3 H226 |
| Xylènes | 1330-20-7 | 202-422-2 [1] 203-396-5 [2] 203-576-3 [3] 215-535-7 [4] | Non disponible. | 10 - 30 | Tox. Aiguë 4 H312 Tox. Aiguë 4 H332 Liq. Inflam. 3 H226 Corr. Cut. 2 H315 |
| 3-Éthoxypropionate d'éthyle | 763-69-9 | 212-112-9 | Non disponible. | 7 - 13 | Substance ne figurant pas dans l'Annexe VI - Table 3.1 of (EC) No. 1272-2008 (CLP). Tox. Aiguë 4H332 |
| Ethylbenzène | 100-41-4 | 202-849-4 | Non disponible. | 3 - 7 | Liq. Inflam. 2 H225 |

Classification selon 67/548/EEC

| Ingrédient | N° CAS | N° EC | N° REACH | Concentration. % | Classification |
|-------------------------------------|-----------|---|-----------------|---------------------|------------------------------|
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle | 108-65-6 | 203-603-9 | Non disponible. | 30 - 60 | R10 Xi; R36 |
| Xylènes | 1330-20-7 | 202-422-2 [1] 203-396-5 [2] 203-576-3 [3] | | 10 - 30 | R10 Xn; R20/21 Xi; R38 |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

215-535-7 [4] Non disponible.

Substance ne figurant pas dans l'Annexe I du Règlement (EC) No 689/2008.

| | | | | |
|-----------------------------|----------|-----------|-----------------|--------|
| 3-Éthoxypropionate d'éthyle | 763-69-9 | 212-112-9 | Non disponible. | 7 - 13 |
| Ethylbenzène | 100-41-4 | 202-849-4 | Non disponible. | 3 - 7 |

F; R11
Xn; R20

Texte complet des phrases R-, H- et EUH -: voir section 16.

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

| | |
|---------------------|---|
| Yeux : | En cas de contact aux yeux, rincez immédiatement à l'eau courante durant au moins 15 minutes. En cas de port de lentilles cornéennes, retirez celles-ci si facilement réalisable. Consultez immédiatement une autorité médicale.. |
| Peau : | En cas de contact de la peau, rincez immédiatement à l'eau courante. Retirez les vêtements/souliers contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consultez un médecin. |
| Inhalation : | Si l'aspiration de gaz est faite, emmenez la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, donnez la reaspiration artificielle. Si elle a de la difficulté à respirer, appliquez lui un masque à oxygène. Obtenir des soins médicaux si les conditions empirent. |
| Ingestion : | Si le produit a été ingéré, ne PAS induire le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. |

4.2 SYMPTOMES ET EFFETS MAJEURS, AIGUS & DIFFERES

| | |
|---------------------|--|
| Yeux : | Provoque irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. |
| Peau : | Irritant pour la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. |
| Inhalation : | Peut irriter les voies respiratoires. Sensation de brûlure. Douleur de gorge. Toux. Respiration difficile. Manque de souffle. Une exposition prolongée ou répétée peut conduire à des maladies pulmonaires ou d'autres maladies. |
| Ingestion : | Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. |

4.3 INDICATION POUR TOUT BESOIN D'ASSISTANCE MEDICALE ET DE TRAITEMENT SPECIAL

| | |
|----------------------------------|---|
| Note pour les médecins : | Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| Traitements spécifiques : | En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique). |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Section 5 : MESURE DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 AGENTS EXTINCTEURS

Moyens d'extinction adaptés : Poussière, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction non adaptés : Aucun connu.

5.2 RISQUES SPECIAUX PROVENANT DE LA SUBSTANCE OU DU MELANGE

Produits combustibles : Oxydes de carbone.

5.3 CONSEIL POUR LES POMPIERS

Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. Les contenants pourraient exploser s'ils sont chauffés. Les plaques de ce matériel sont un risque de glissement.

Section 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE

Portez les protecteurs recommandés à la section 8. Isolez l'aire danger et n'y laissez pas pénétrer les personnes non protégées ou non requises. Limitez l'accès à la zone. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié seulement. Portez des vêtements et des équipements de protection appropriés. Le personnel de nettoyage besoin de protection contre les contact avec la peau et les yeux, ainsi que contre l'inhalation de poussière. Éliminez toute source d'ignition.

6.2 PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Si de grandes quantités s'infiltrent dans les égouts, informez en les autorités locales. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 METHODES ET MATERIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Méthodes pour le confinement : Contenez et/ou absorbez le déversement avec un matériau inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un contenant adéquat. Ne pas faire écouler dans les égouts par arrosage ou laisser s'écouler dans les cours d'eau. Portez de l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes pour le nettoyage : Pelletez le matériau et placez le dans un contenant de disposition. Soak into absorbent material. Spills of this material are a slipping hazard. Thoroughly wash the area with water after a spill or leak.

6.4 REFERENCES A D'AUTRES SECTIONS

Voir la section 8 pour des conseils supplémentaires sur l'équipement de protection, et la section 13 pour plus de conseils sur l'élimination.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRECAUTIONS POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Manipulation : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas respirer les poussières/fumes/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. (Voir section 8)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conseils concernant l'hygiène générale : Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies. Lorsque vous utilisez le produit, ne mangez pas ou ne buvez pas. Lavez vos mains avant de manger, boire ou fumer.

7.2 CONDITIONS POUR UN STOCKAGE SANS DANGER, Y COMPRIS D'EVENTUELLES INCOMPATIBILITES

Stockage : Conserver sous clef et hors de portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Conserve dans un endroit couvert, sec, de contrôle de climat, loin des chimiques incompatibles.. Ne pas conserver à des températures dépassant 49 °C / 120 °F. Maintenir à distance de toute source d'ignition. (Voir section 10)

7.3 UTILISATION(S) FINALE(S) SPECIFIQUE(S)

Utilisation(s) finale(s) : Non disponible.

Section 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMETRES DE CONTROLE

| Ingédient | France - Limites d'exposition occupationnelle (VLCT) |
|-------------------------------------|--|
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle | 100 ppm VLCT ; 550 mg/m ³ VLCT |
| Xylènes | 100 ppm VLCT ; 442 mg/m ³ VLCT |
| 3-Éthoxypropionate d'éthyle | Non disponible. |
| Ethylbenzène | 100 ppm VLCT ; 442 mg/m ³ VLCT |

8.2 CONTROLES DE L'EXPOSITION

Contrôle mécanique : Aérez/ventilez les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Equipement de protection individuelle :

Protection des yeux/du visage : Des lunettes de sécurité ou des protecteurs oculaires sont recommandés en utilisant le produit. Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection de la peau :

Protection des mains: Des vêtements et des gants étanches sont recommandés afin d'éviter la sécheresse ou l'irritation des mains.

Protection du corps : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Mesures générales concernant la santé et la sécurité : S'assurer que les dispositifs rince-oeil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contrôles d'exposition environnementale : Maintient les niveaux sous les seuils de la protection environnementale de la communauté. Manipulez selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Section 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

| | |
|--|--------------------------------------|
| Apparence : | Transparente. |
| Couleur : | Non disponible. |
| Odeur : | Non disponible. |
| Seuil d'odeur: | Non disponible. |
| Etat physique : | Liquide. |
| pH: | Non disponible. |
| Point de fusion : | Non disponible. |
| Point d'ébullition : | ~ (136.1 - 165)°C ~ (276.98 - 329)°F |
| Point d'ignition : | ~ 22.22 °C (~ 71.996 °F) |
| Taux d'évaporation : | 0.390 (Acétate de n-butyle = 1) |
| Inflammabilité : | Inflammable. |
| Limité inférieure d'inflammabilité/explosivité : | 0.8 |
| Limité supérieure d'inflammabilité/explosivité : | 13.1 |
| Pression de vapeur : | 7.00 mm Hg @ 20°C |
| Densité de la vapeur : | 3.7 |
| Densité relative : | Non disponible. |
| Solubilité : | Non disponible. |
| Coefficient de partition : n-octanol/eau : | Non disponible. |
| Température d'autocombustion : | Non disponible. |
| Température de décomposition : | Non disponible. |
| Viscosité : | Non disponible. |
| Propriétés explosives : | Non disponible. |
| Propriétés d'oxydation : | Non disponible. |

9.2 AUTRES INFORMATIONS

Non disponible.

Section 10 : STABILITE & REACTIVITE

10.1 REACTIVITE

Liquide et vapeurs inflammables.

10.2 STABILITE CHIMIQUE

Stable sous des conditions d'entreposage normales.

10.3 POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES

Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

10.4 CONDITIONS A EVITER

Chaleur. Matériaux incompatibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

10.5 MATIERES INCOMPATIBLES

Oydants forts.

10.6 PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX

Peut inclure, sans s'y limiter : des oxydes de carbone. Matériel organique.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Voies d'expositions probables : Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Effets aigus sur la santé :

Yeux : Provoque irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Peau : Irritant pour la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau.

Ingestion : Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements.

Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires. Sensation de brûlure. Douleur de gorge. Toux. Respiration difficile. Manque de souffle. Une exposition prolongée ou répétée peut conduire à des maladies pulmonaires ou d'autres maladies.

Toxicité aiguë :

| Ingrédient | LC50 | LD50 |
|-------------------------------------|---|---|
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle | Non disponible. | Oral LD50 Rat 8532 mg/kg Cutanée LD50 Lapin >5000 mg/kg |
| Xylènes | Inhalation LC50 Rat 5000 ppm 4 h; Inhalation LC50 Rat 47635 mg/L 4 h | Oral LD50 Rat 4300 mg/kg; Cutanée LD50 Lapin >1700 mg/kg |
| 3-Éthoxypropionate d'éthyle | Non disponible. | Oral LD50 Rat 3200 mg/kg Cutanée LD50 Rabbit 10 mL/kg |
| Ethylbenzène | Inhalation LC50 Rat 17.2 mg/L 4 h | Oral LD50 Rat 3500 mg/kg; Cutanée LD50 Lapin 15354 mg/kg |

Corrosion/Irritation de la peau : Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Irritation/lésion sérieuse des yeux : Peut provoquer l'irritation, le larmoiement et la douleur temporaire légère.

Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau : Étant donné ses propriétés irritantes, ce produit peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, de la peau et du système respiratoire.

STOT- Exposition unique : Aucun identifié.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

| | |
|---|--|
| Effets chroniques sur la santé : | Le contact avec la peau répété ou prolongé pourrait assécher la peau et causer de l'irritation.. |
| Carcinogénicité : | Ce produit n'est pas classé comme cancérigène. |
| Mutagenicité des cellules germinales : | Ce produit n'est pas classé comme mutagène. |
| Toxicité reproductive : | |
| Développementale : | Aucun identifié. |
| Fertilité : | Aucun identifié. |
| STOT-Exposition répétée : | Aucun identifié. |
| Risque d'aspiration : | Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie. |
| Autres Informations : | Peut causer des lésions aux organes suivants : poumons, les voies respiratoires supérieures. |

Section 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 TOXICITE

Toxicité aigüe/chronique : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

| Ingrédient | Toxicité aquatique |
|-------------------------------------|---|
| Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle | 48 Hr EC50 Daphnia magna: >500 mg/L |
| Xylènes | 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 19 mg/L |
| 3-Éthoxypropionate d'éthyle | 48 Hr LC50 Gammarus lacustris: 0.6 mg/L |
| Ethylbenzène | 48 Hr EC50 Daphnia magna: 970 mg/L |
| | 96 Hr EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: >438 mg/L |
| | 48 Hr EC50 Daphnia magna: 1.8 - 2.4 mg/L |

12.2 PERSISTENCE & DEGRADABILITE

Non disponible.

12.3 POTENTIEL BIOACCUMULATIF

Bioaccumulation : Non disponible.

12.4 MOBILITE DANS LE SOL

Non disponible.

12.5 RESULTATS DES EVALUATIONS PBT ET vPvB

Résultats PBT : Une évaluation PBT n'a pas encore été menée par REACH pour les composants. Cependant, rien n'indique que ce produit contiennent des substances pouvant être classées comme PBT.

Résultats vPvB : Une évaluation vPvB n'a pas encore été menée par REACH pour les composants. Cependant, rien n'indique que ce produit contiennent des substances pouvant être classées comme vPvB .

12.6 AUTRES EFFETS NEFASTES

Aucun effet important ou danger critique connu.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Section 13 : CONDITIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS

| | |
|---|---|
| Méthode d'élimination des déchets : | Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes niveau local, régional, provincial et de la réglementation fédéral. Ne pas jeter les résidus à l'égout. |
| Autre recommandations concernant l'élimination des déchets : | Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. |

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 NUMERO ONU

UN1263

14.2 NOM D'EXPEDITION DES NATIONS UNIES

PEINTURE

14.3 CATEGORIE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

3

14.4 GROUPE D'EMBALLAGE

II

14.5 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

14.6 PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

14.7 TRANSPORT EN VRAC CONFORMEMENT A L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC

Non disponible.

Section 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 REGLEMENTATIONS/LEGISLATION PARTICULIERE(S) A LA SUBSTANCE OU AU MELANGE EN MATIERE DE SECURITE, DE SANTE ET D'ENVIRONNEMENT

Autorisations et/ou restrictions concernant l'utilisation :

La classification et l'étiquetage de cette SDS ont été déterminés selon la réglementation "Classification, étiquetage et emballage" (EC) N° 1272-2008, ainsi que par les directives UE 67/548/EEC et 1999/45/EC et doivent prendre en compte pour l'utilisation de destination du produit.

15.2 EVALUATION DE LA SECURITE CHIMIQUE

Une évaluation de sécurité chimique n'a pas à être menée pour ce produit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation : Décembre 13 2010

Version : 1

Date de révision : Décembre 13 2010

Changements : Aucun.

Phrases R-, H- et EUH- importantes :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables..

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

P101 I En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P370+P376 En cas d'incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Détruire le contenu ou le contenant selon tous les réglementations locaux, régionaux, nationaux ou internationaux.

R10 Inflammable.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Légende :

PBT - Persistant, Bioaccumulable et Toxique

vPvB - très Persistant et très Bioaccumulable

CAS No – Numéro d'enregistrement unique auprès de la banque de données Chemical Abstract Service

EC No – Référence auprès de la Commission Européenne

REACH No – Numéro d'enregistrement, d'évaluation, d'autorisation et de restriction des produits chimiques

STOT Toxicité sur un organe ciblé en particulier

logKo/w – Coefficient de partition n-octanol/eau

BCF – Facteur de Bioconcentration

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Avertissement : Nous supposons que les déclarations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont fiables, mais elles sont fournies sans aucune garantie. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à des substances spécifiques fournies. Elles peuvent ne pas être valides si ces substances sont utilisées en combinaisons avec d'autres. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire de la pertinence et de complétude de ces informations pour son propre usage.

Préparée par : Nexreg Compliance Inc.
Téléphone: (519) 488-5126
www.nexreg.com

Préparée pour : Raabe Company, LLC

Fin de la Fiche de Données de Sécurité